

TRIBUNAL DE LA FONCTION PUBLIQUE

Recours introduit le 18 avril 2014 — ZZ/Commission

(Affaire F-36/14)

(2014/C 292/77)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: ZZ (représentants: C. Bernard-Glanz et A. Blot, avocats)

Partie défenderesse: Commission européenne

Objet et description du litige

L'annulation des décisions de la Commission rejetant, d'une part, la demande de prolongation de service du requérant et, d'autre part, confirmant la mise à la retraite d'office de ce dernier au 1^{er} juin 2014.

Conclusions de la partie requérante

- Annuler la décision adoptée par l'AIPN le 28 mars 2014, prise ensemble avec la décision du Directeur général de la DG ENTR du 7 avril 2014, rejetant la demande de prolongation de service du requérant et, partant, confirmant la mise à la retraite d'office de ce dernier au 1^{er} juin 2014;
- réparer les préjudices qui ont ou pourraient résulter des décisions contestées;
- condamner la Commission aux dépens.

Recours introduit le 30 avril 2014 — ZZ/Commission

(Affaire F-40/14)

(2014/C 292/78)

Langue de procédure: le français

Parties

Partie requérante: ZZ (représentant: S. Orlandi, avocat)

Partie défenderesse: Commission européenne

Objet et description du litige

L'annulation de la décision de bonifier les droits à pension du requérant dans le régime de pension de l'Union en application des nouvelles dispositions générales d'exécution des articles 11 et 12 de l'annexe VIII au statut des fonctionnaires.